

## TOUT LÀ HAUT, RÉVEILLON À SAINT-VÉRAN

### Randonnée en étoile dans le Queyras

4 jours, 3 nuits, 3 jours de raquette

Venez vous ressourcer dans l'univers magique d'une montagne lumineuse et préservée au sein d'un hébergement situé au cœur de la plus haute commune d'Europe !

Organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année, ce court séjour de 3 nuits privilégie la découverte à l'exploit sportif, et allie détente et émotion. La raquette est ludique et outre le plaisir d'admirer la montagne, c'est souvent l'occasion de rire et de s'amuser... Surtout à la descente !

Alors il vous reste à ouvrir les portes des jardins secrets de l'hiver et à savourer ce grand moment d'évasion...

# **PROGRAMME**

## **Jour 1 : RDV le jour 1 à 19 h 30 à votre hébergement (Voir plus loin la rubrique « accueil » de la fiche pratique).**

Accueil par votre accompagnateur, présentation du séjour et installation à l'hôtel.

## **Jour 2 : Les balcons de Saint-Véran (2 200 m)**

Un magnifique itinéraire en balcon pour éliminer les fatigues du voyage ! Nous visitons le village de Saint-Véran pour en découvrir les richesses patrimoniales et son habitat typique puis nous nous engageons dans la vallée de l'Aigue Blanche dans un versant bien exposé au soleil. Panorama sur le village et les sommets du Queyras. Émerveillement garanti !

### **Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique**

Dénivellations : + 250 m, - 250 m Horaire : 4 h 30

## **Jour 3 : Le sommet Bûcher (2 254 m)**

Nous partons à la découverte des alpages des « Prés de Fromage » par un bel itinéraire alternant forêt de mélèzes et grandes clairières lumineuses. L'accès à la table d'orientation du Sommet Bûcher nous offre un panorama exceptionnel sur l'ensemble du Queyras et sur le massif des Écrins.

### **Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique**

Dénivellations : + 550 m, - 550 m Horaire : 5 h

## **Jour 4 : Les Crêtes de Laramon (2 350 m)**

Nous rejoignons le torrent de l'Aigue Blanche et la croix de Laramon par la plus belle cembraie-mélézin du Queyras ! Une balade le long de la crête nous offre un superbe panorama sur Saint-Véran et sur les cimes frontalières avec l'Italie.

### **Fin du séjour après la randonnée.**

### **Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique**

Dénivellations : + 500 m, - 500 m Horaire : 5 h

## **COMPLEMENT DE PROGRAMME**

N'hésitez pas à considérer ce programme comme une promesse flexible ! En raison de variables telles que la météo, l'enneigement ou d'autres facteurs indépendants de notre contrôle, il se peut que nous apportions des ajustements occasionnels. Cependant, rassurez-vous, notre guide est un expert du massif, connaissant ses moindres secrets, et il s'efforcera de vous garantir une expérience exceptionnelle. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

# **FICHE PRATIQUE**

## **ACCUEIL**

### **RDV le jour 1 à 19 h 30 à votre hébergement**

**Le rendez-vous est fixé à l'hébergement : hôtel Le Grand Tétrás**

**Accueil par votre accompagnateur, installation, présentation du séjour.**

**Si vous arrivez en retard** : en cas de retard de train ou sur la route, vous disposerez de différents numéros de téléphone (contact du guide et contact d'urgence).

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train.

### Si vous souhaitez arriver la veille à Saint-Véran

Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous souhaitez une nuit supplémentaire. Nous vous logerons chez notre partenaire ou dans un hébergement proche en fonction des disponibilités.

### **Arrivée en train : Voyagez en train jusqu'à la Gare de Montdauphin-Guillestre**

Arrivez facilement depuis Paris en train de jour ou de nuit. Consultez les horaires sur SNCF Connect. Pour les voyageurs en provenance du sud, empruntez la ligne Marseille-Briançon. Profitez de la simplicité du voyage ferroviaire pour découvrir cette superbe destination.

**De la gare au lieu de RDV :** Des navettes régulières sont disponibles du mi-décembre à fin mars, bien que leurs horaires ne soient pas encore fixés à ce stade. Notez que pendant la basse saison, hors vacances scolaires, elles peuvent être moins fréquentes voire absentes. Veuillez consulter le site de la région et appeler le 0809.400.013 ou visiter [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr) avant de réserver vos billets de train pour plus d'informations.

### **Accès à l'hôtel\*\* « le Grand Tétrás » :**

Arrivée à Saint-Véran environ 1 h après le départ de la gare. L'arrêt du bus est à l'entrée du village à environ 850 m de l'hôtel. Il faudra rejoindre l'hôtel à pied, 15 min de marche en montée.

### **Arrivée en voiture**

**Depuis le nord**, prenez le col du Lautaret via Briançon (RN 94) ou Grenoble (RN 94/D902). Ou encore, depuis Grenoble, empruntez l'autoroute A51 vers Gap, puis la RN94 vers Guillestre (D902).

**Depuis le sud**, passez par Valence ou Sisteron, continuez vers Gap, puis Embrun, et enfin Guillestre. Une fois à Guillestre, suivez la direction "Queyras" via la D902 et la D947. Les paysages montagneux vous attendent lors de ce voyage en voiture vers le Queyras !

**Accès à l'hôtel :** Lorsque vous arrivez au carrefour en aval du village (grand parking à droite de la route et magasin « La Carotto » à proximité) il vous faut emprunter la route sur votre gauche pour atteindre l'hôtel.

L'hiver, il est difficile de se garer devant l'hôtel, nous vous conseillons de décharger vos bagages puis de rejoindre le parking situé à l'entrée du village (à 100 m de l'hôtel).

Possibilité de laisser votre véhicule à ce parking durant le séjour.

### **« État des routes » pour le département des Hautes-Alpes**

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, les équipements spéciaux (Pneus neige, chaînes à neige ou chaussettes ...) sont obligatoires du 1er novembre au 30 mars. Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Les équipements neige (pneus neige ou chaînes dans le coffre) sont maintenant obligatoires à partir du 1er novembre jusqu'au 30 mars. Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le site : <https://inforoute.hautes-alpes.fr>

### **PETITS CONSEILS PRATIQUES**

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

**Parking :** Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking de l'hôtel durant le séjour

### **Taxi**

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56

### **DISPERSION**

**Dispersion le (jour 4) après la randonnée, vers 15 h 00**

**Retour à la gare :** En haute saison, un service régulier de bus assure plusieurs fois par jour le transfert pour la gare ou au départ de la gare. En basse saison, attention les navettes sont moins régulières.

Information et réservation : au 0809.400.013 ou sur [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

### **FORMALITES**

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

### **NIVEAU**

**2 chaussures.**

**Accessible à tous.**

N'hésitez pas, même si vous n'avez jamais pratiqué la randonnée, ce séjour est accessible à tous ! Vous cheminez sur des itinéraires de montagne avec une dénivelée positive journalière de 300 à 600 m de montée et/ou descente pour 3 à 5 heures de marche environ. Vous marchez avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde...).

L'esprit découverte est favorisé par rapport à l'aspect sportif. Les terrains abordés restent à la portée de tous et votre accompagnateur est là pour vous faire découvrir en douceur les plaisirs de la balade à raquette.

### **HEBERGEMENT**

Deux formules d'hébergement au choix dans le même hôtel.

- En chambre de 2 personnes (draps et linge de toilette fournis)
- En chambre mixte partagée avec 4 personnes (Uniquement séjour de Noël - draps et linge de toilette fournis). La chambre est souvent composée de deux lits bas et deux lits superposés. **Attention, sur cette formule économique, le ménage et le changement du linge est effectué uniquement en fin de semaine à la fin du séjour.**

Très bien situé dans le village, notre hébergement bénéficie d'un panorama exceptionnel sur la vallée et les sommets environnants. De construction récente, il offre tout le charme et le confort d'un petit hôtel de montagne et vous trouverez auprès de Valérie et Luc l'accueil chaleureux des gens du Sud !

Quelle que soit votre formule d'hébergement, vous bénéficierez de chambres avec balcon ou terrasse, toutes équipées de salle de bains ou douche avec wc privatif et téléphone direct. Vous pourrez encore vous éblouir des paysages tout en vous désaltérant au salon-bar doté d'une superbe cheminée et de la vue sur les sommets environnants.

Pour éliminer les fatigues de la randonnée, un sauna est également à votre disposition et les plus actifs pourront utiliser la salle de gymnastique et de ping-pong. Vous prendrez les repas du soir dans une magnifique salle de restaurant panoramique où une cuisine généreuse et variée, alliant traditions du terroir et plats exotiques vous réglera.

**REPAS DE NOËL** : Repas amélioré sans supplément.

**RÉVEILLON JOUR DE L'AN** : Cette soirée est organisée autour d'un apéritif enrichi de nombreux « amuse-bouche », d'un buffet (charcuterie, gambas, huîtres, noix de Saint-Jacques, foie gras, viandes, fromages, desserts...) puis d'une soirée dansante. Les vins sont non compris.

## **ENCADREMENT**

Bienvenue dans l'univers chaleureux de notre équipe, un groupe de passionnés composé de femmes et d'hommes dévoués à leur métier, tous animés par une grande excitation à l'idée de vous accompagner !

Votre périple sera entre les mains expertes d'accompagnateurs et accompagnatrices, diplômés et spécialistes du Queyras, prêts à vous faire partager leur amour inconditionnel pour la nature et la montagne. Chacun d'entre eux apporte sa propre touche, révélant les merveilles qui se cachent dans chaque recoin de la nature.

Avant tout, votre guide vous inspirera confiance grâce à sa parfaite connaissance de l'environnement, sa lecture avertie du terrain hivernal et son souci du moindre détail. N'hésitez pas à solliciter leur expertise pour des conseils sur votre équipement ou pour répondre à vos petits soucis en cours de route. À la fin de chaque journée, laissez-vous emporter par la convivialité du "débrief" autour d'une boisson rafraîchissante ou reconfortante. Échanges et anecdotes humoristiques contribuent à créer une atmosphère bienveillante, faisant de vos vacances un pur moment de plaisir et de détente !...

**SÉCURITÉ** : Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, nos professionnels sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

## **GROUPE**

Départ assuré à partir de 4 participants

Groupe limité à 14 personnes

**Explorez ensemble** : Si vous êtes un groupe déjà formé, que ce soit en famille, entre amis, au sein de votre association ou comité d'entreprise, ce séjour est une excellente occasion de partager des moments de découverte ensemble. Vous pourrez créer des souvenirs mémorables avec vos proches. !

Contactez-nous et nous serons ravis d'étudier votre demande, même pour des dates différentes de celles prévues. Nous vous proposerons un devis adapté au nombre de participants. Nous sommes là pour vous aider à organiser votre aventure.

## **TRANSFERTS INTERNES**

### **Minibus**

Nous pouvons être amenés à utiliser, si l'état des routes est correct, votre véhicule personnel. Si tel était le cas, un défraiement serait proposé en fonction des kilomètres effectués.

## MATERIEL FOURNI

Nous vous fournissons des raquettes à plaque TSL ainsi que les bâtons télescopiques 2 brins. Selon votre taille et votre poids, vous serez équipé d'un matériel adapté : raquettes petit tamis pour les moins de 55 kg et raquettes grand tamis si vous pesez plus de 80 à 85 kg (il ne faut pas oublier les quelques kilos du poids du sac !)

Le Queyras est un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous devrez loger dans votre sac à dos.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

### L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

Pour le haut du corps, adhérer au principe des trois couches est essentiel pour garantir votre confort et votre sécurité tout au long de votre parcours :

- **Tee-shirt respirant à manches courtes** : Choisissez un tee-shirt respirant en fibre creuse pour évacuer la transpiration lorsque vous êtes actif.
- **Veste en fourrure polaire** : Cette veste en polaire vous garde au chaud par temps frais en offrant une isolation thermique supplémentaire.
- **Veste coupe-vent imperméable et respirante** (comme le gore-tex ou équivalent) : Cette couche extérieure vous protège efficacement contre les intempéries telles que la pluie, la neige ou le vent, en maintenant votre corps au sec et à l'abri des éléments.

Pour le bas du corps, privilégiez un pantalon adapté à la marche hivernale, chaud et intégrant une membrane imperméable type Goretex ou équivalent. De nombreuses marques grande distribution proposent ce genre de produit totalement adapté.

Adaptez vos vêtements en fonction du temps et de l'effort. Choisissez des vêtements qui séchent rapidement, évitez le coton qui retient l'humidité, et privilégiez des matériaux comme la laine, la soie et les fibres synthétiques pour rester au sec et au chaud.

Évitez les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chaud et encombrant.

### En complément des 3 couches, votre tenue hivernale pour pratiquer la raquette :

- 1 bonnet.
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon adapté à la marche hivernale intégrant une membrane imperméable (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 caleçon ou legging chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3 à 4

### Votre fond de sac

- Sac à dos de 30/35 litres avec ceinture ventrale.
- Chaussures de randonnée imperméables avec une bonne tenue de cheville et une semelle de type Vibram. (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- Thermos ou gourde
- Gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques.
- Des vivres de course pour recharger en énergie en cours de route.

- Petite pochette étanche pour vos objets de valeur tels que : argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance. Vous pouvez laisser le reste de vos papiers et clé de voiture à l'hôtel pendant votre séjour.
- Couverture de survie en cas d'urgence.
- Papier toilette avec sac hermétique pour l'emballer et le jeter dans la première poubelle disponible.

### **Vivres de courses / Encas**

Les vivres de courses sont à prévoir individuellement, à votre charge. L'apport nutritif des différents encas au cours de la randonnée est à ne pas négliger. Ces encas peuvent être constitués selon vos goûts de fruits secs (figues, dattes, abricots secs ou bien pruneaux), de barres de céréales (n'hésitez pas à piocher sur internet pour innover avec les nombreuses recettes maison, cela peut être un atelier ludique dans votre préparation !), de pâte d'amande, de pâte de coing, etc.

### **Pour le soir à l'hébergement**

Simplifiez-vous la vie en emportant l'essentiel. Pour une semaine de randonnée, quelques vêtements de rechange suffisent amplement. En ce qui concerne vos articles de toilette, optez pour l'essentiel, privilégiez les formats compacts, les échantillons et les kits de voyage, surtout si vous devez porter votre sac. N'oubliez pas votre maillot de bain pour le sauna.

### **Pharmacie personnelle**

Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, ne gardez que vos médicaments personnels essentiels, compresses, bande élastoplaste, un désinfectant, etc.

## **DATES ET PRIX**

Séjour en étoile, 4 jours, 3 nuits, 3 jours de raquette

**Du dimanche 22 au mercredi 25 décembre**

**Du mercredi 25 au samedi 28 décembre**

- **Prix par pers en chambre de 2 : 645 € / pers**
- **Prix par pers en chambre de 4 : 615 € / pers**

**Du dimanche 29 décembre 2024 au mercredi 1er janvier 2025** (*Pas de chambre de 4 disponibles*)

- **Prix par pers en chambre de 2 : 695 € / pers**

**Du mercredi 1er janvier 2025 au samedi 04 janvier 2025 après-midi**

- **Prix par pers en chambre de 2 : 645 € / pers**
- **Prix par pers en chambre de 4 : 615 € / pers**

### **Options :**

- Chambre single (en fonction des disponibilités au moment de votre réservation - pas de single pour le séjour du 29/12 au 01/01/25) : + 75 €
- Nuit supplémentaire en demi-pension base chambre de deux : 95 € par personne
- Nuit supplémentaire en demi-pension base chambre de single : 115 € par personne

## **LE PRIX COMPREND**

- La pension complète
- Le supplément réveillon du jour de l'An
- L'encadrement par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- Les transferts en minibus nécessaires au programme de randonnées
- La fourniture de l'équipement de sécurité, des raquettes et bâtons

## **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les éventuels transferts aller/retour de la gare à l'hébergement
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

# **VAGABONDAGES**

## **La Charte**

Vagabondages est un réseau de spécialistes de la randonnée et des vacances actives non motorisées unis par une même éthique professionnelle.

Signataires de la présente charte, ils s'engagent :

- à assurer directement, ou en priorité par l'intermédiaire du réseau Vagabondages, l'organisation des séjours qu'ils proposent,
- à offrir un encadrement professionnel compétent spécialiste du milieu ou du thème abordé,
- à constituer des groupes de dimension humaine, et valoriser, à travers leurs formules, l'authenticité et la convivialité de leur terroir d'ancrage ou de passion,
- à respecter l'environnement et les patrimoines historique, culturel et humain rencontrés dans l'exercice de leur profession,
- à honorer leurs engagements contractuels dès acceptation d'une inscription, tant sur le plan des prix que sur celui de la qualité des prestations, à prendre en compte vos remarques et suggestions, notamment par la remise systématique d'un questionnaire de satisfaction, dans un soucis constant de perfectionnement de la qualité des séjours.

## **Accompagnée ou en Liberté**

### **Accompagnée :**

Votre guide vous fera partager la passion de son pays.

### **En liberté :**

Nous vous mettons en place toute la logistique ( réservation des hébergements et restaurants, transport de bagages, road book ou briefing) puis vous partez en amis ou en famille à votre rythme.

## **Pour en savoir plus sur les randonnées :**

### **Qu'est ce qu'un séjour itinérant**

Une randonnée itinérante est une randonnée où vous changez chaque jour d'hébergement, soit de gîte en gîte, soit d'hôtel en hôtel, soit de refuge en refuge.

### **Et je porte tout sur mon dos?**

Cela dépend des randonnées.

En principe 99% de nos randonnées se font avec un sac à dos pour la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde, appareil photo...).

Le reste de vos affaires est transporté à l'étape suivante soit par véhicule, soit par un animal de bât, soit par un petit engin mécanisé scooter, quad...).

Attention, vous n'emporterez pas toute votre penderie!!! Vous serez limité à un sac de 8 à 10kg.

Ne vous inquiétez pas, une liste de matériel vous aidera à faire votre sac.

## **Quelles sont les activités proposées en itinérant ? et quand ?**

En HIVER, nous organisons des séjours NEIGE en raquettes, ski de fond, ski de randonnée nordique (ski de fond hors traces), ski de randonnée alpine.

TOUTE L'ANNEE, de la randonnée à pied, sur tout terrain et dans toutes les régions de France ayant un peu de relief.

## **Je n'ai jamais pratiqué le ski ou la marche à pied ? Mais j'aimerais essayer!**

Nous vous conseillons de faire un séjour en étoile c'est à dire que vous êtes hébergés dans un centre de vacances ou un hôtel et vous rentrez chaque soir au même endroit.

### **Suis-je capable de le faire ?**

Si vous faites du sport régulièrement, oui pour les niveaux débutants ou moyens.

Il est encore temps de vous entraîner en montant et descendant vos escaliers, en descendant quelques stations de métro avant pour continuer le reste à pied et en faisant un peu de footing le week-end ou le soir .

Pour les niveaux dits "sportifs", il faut avoir fait déjà plusieurs séjours et vous vous rendrez compte vous-mêmes si vous êtes capables.

### **Où couche t'on ?**

Cela dépend des randonnées : en gîtes d'étape, petits hôtels ou refuges de montagne en chambres de 2 places ou petits dortoirs.

"plus on est de fous et plus on rit"

### **Quelle est la différence entre ACCOMPAGNE et EN LIBERTE**

#### **Randonnée EN LIBERTE :**

Que vous soyez seul ou avec des amis, si vous avez l'habitude de marcher sans guide et que vous vouliez profiter de la logistique d'une organisation :

on vous prépare l'itinéraire, on vous prête ou donne des topos guide, des cartes, on vous réserve les hébergements, et on vous transporte vos bagages.

Après, à vous de vous débrouiller tout seul !!

#### **Randonnée ACCOMPAGNEE :**

Vous vous inscrivez seul, à 2 ou 3, ou en groupes sur une de nos randonnées mais vous désirez être accompagné par un professionnel de la montagne.

Ce professionnel possède un diplôme d'Etat obtenu après plusieurs mois voire années de formation.

Il connaît bien la région où il vous accompagne, il vous parlera de la faune, la flore, la géologie, l'histoire de ce pays, l'architecture, des hommes.

Il vous aidera à rencontrer ces hommes.

Il vous permettra aussi de vous dépasser. Avec lui, vous irez dans des endroits où vous n'osez pas aller seul parce que vous ne connaissez pas le terrain. Et comme, il a appris "la sécurité" en montagne, vous vous sentirez à l'aise et complètement déstressé(e) avec lui.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous aider à faire le bon choix.

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **DESCRIPTION**

#### **L'ESPRIT DU SÉJOUR**

Spécialement organisé pour les fêtes de fin d'année, ce séjour à l'écart des grandes stations de ski vous réserve une évasion en pleine nature afin de profiter d'un réveillon à la fois tonique et décontracté ! En outre, pour comprendre et mieux découvrir le Queyras, lors de balades à raquette adaptées au plus grand nombre, votre accompagnateur partagera avec vous ses connaissances : histoire et légendes du Queyras, visite de villages, découverte de la faune sauvage et rencontre avec les gens du pays feront de cette escapade de fin d'année un véritable moment de détente et de ressourcement.

### **CARTOGRAPHIE**

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

## BIBLIOGRAPHIE

Pour préparer votre séjour, de nombreux guides sont disponibles en librairie. Vous pouvez par exemple consulter « *Parc Naturel Régional du Queyras* » aux éditions Gallimard, bien illustré et facile à lire.

Pour goûter aux ambiances queyrassines, dernièrement sorti, « *L'Autre Versant* », aux éditions Hesse, présente de superbes photographies de Christophe Sidamon-Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet.

Dans la remarquable collection « Les Cahiers du Patrimoine », aux Éditions du Queyras, plusieurs titres permettent de se familiariser avec les spécificités du patrimoine local (*Dentelles du Queyras et des vallées voisines, Ceillac au fil du temps, Fort Queyras, Cadrans Solaires du Queyras...*).

Quelques ouvrages rédigés par des anciens du pays évoquent également la vie de la région, hier et aujourd'hui, à l'image des livres de Céleste Fournier aux Éditions du Queyras, des mémoires de Philippe Lamour, personnage emblématique du Queyras, intitulées « *Le Cadran Solaire* », ou du recueil de souvenirs « *Les Pieds en Queyras* » d'Albert Borel.

Enfin pour les amateurs de littérature, les vallées queyrassines ont servi de cadre à de nombreux romans. Citons par exemple « *Les Hauts Pays* » de Philippe Lamour, les romans de Raymonde Meyer-Moyne ou, pour la période actuelle, « *Le Dernier Refuge* » de Nicolas Crunchant.

## INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

### INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com), ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### ANNULATION

#### ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

#### Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour  
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et

aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

**Interruption de séjour :** uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

**Retard de transport :** uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

**Vérifiez** notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires

couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex  
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex